

12 rue du Val d’Osne 94 410 SAINT MAURICE

**MARCHE D’EXPLOITATION, D’ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE CONDUITE DES**

**INSTALLATIONS THERMIQUES, CLIMATISATION,**

**ET EQUIPEMENTS CONNEXES**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**A.E.**

# – OBJET DU MARCHÉ

## I - 1. Objet :

Le présent marché a pour objet l'exploitation, l'entretien, la maintenance, et la conduite des installations thermiques, climatisation, traitement eau balnéothérapie, électricité, postes de livraison et TGBT, groupes électrogènes et équipements annexes des Hôpitaux Paris Est Val de Marne, selon les clauses et conditions précisées dans le présent dossier d'appel d'offres.

Les installations concernées par le présent marché sont celles des ensembles suivants :

* L’Hôpital National de Saint-Maurice
* L’Etablissement Public de Santé Esquirol

Par ailleurs, les deux hôpitaux possèdent différentes structures non alimentées par la chaufferie principale, qui font partie intégrante du présent marché.

Ces sites présentent pour certains des installations de chauffage collectif et pour d’autres des appareils individuels. Tous ces équipements font partie intégrante du présent marché.

Liste des sites pour les installations de chauffage collectif :

*Pour le site « Hôpital Esquirol » :*

* Site « Hôpital Esquirol » - Locaux communs – 57 rue du Maréchal Leclerc 94413 SAINT- MAURICE
* Site « Hôpital Esquirol » - Magasin – 57 rue du Maréchal Leclerc 94413 SAINT-MAURICE

*Pour le site « HNSM » :*

* Crèche – 14 rue du Val d’Osne 94415 SAINT-MAURICE
* Nouvelle Maternité 94415 SAINT MAURICE

Liste des sites pour les appareils individuels :

*Pour le site « HNSM » :*

* Internat – 14 rue du Val d’Osne 94415 SAINT-MAURICE
* Atelier de mécanique – 14 rue du Val d’Osne 94415 SAINT-MAURICE
* Atelier Régie Ouvrière – 14 rue du Val d’Osne 94415 SAINT-MAURICE
* Pavillon – 14 rue du Val d’Osne 94415 SAINT-MAURICE

## I - 2. Forme du contrat :

Le présent marché est un contrat de services décomposé de la façon suivante

Le marché est un type MCI (Marché — Compteur — lntéressement), comprenant des prestations P1, P2, P3, travaux, lntéressement,et un Plan de Progrès Environnemental.

* P2 : Prestations d'exploitation, de conduite, d'entretien, d'astreinte, de maintenance préventive et corrective des installations de production et de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de climatisation et des installations connexes.
* P3 : Prestations de gros entretien et renouvellement, avec gestion transparente, des installations.
* Travaux : Réalisation de travaux de mise en conformité et d'amélioration des installations faisant l'objet du présent marché.
* L'lntéressement est défini aux CCTP et CCAP.
* Le Plan de Progrès Environnemental est défini au CCTP et CCAP.
* P1 : Prestation de fourniture et gestion de l'énergie nécessaire au chauffage et au réchauffement de l'eau chaude sanitaire pour les deux sites principaux, exclu l'ensemble des structures non alimentées par la chaufferie principale.

L'intéressement « I » n'est pas appliqué pour les structures non alimentées par la chaufferie principale.

# – CONTRATANTS

## II - 1. Maîtres d’Ouvrage :

**Les Hôpitaux de Paris Est Val de Marne**, 12 rue du Val d'Osne 94 410 SAINT MAURICE, représenté par Monsieur MEKKAOUI, dûment habilité à cet effet.

## II - 2. Candidat :

Je soussigné :

Agissant au nom et pour le compte de :

Adresse du Siège Social :

Registre du Commerce (numéro et ville d'enregistrement) :

Numéro d'identification S.I.R.E.T. (14 chiffres) :

Nom et adresse du service qui exécutera la prestation :

Numéro d'identification S.I.R.E.T. (14 chiffres) :

Tel. : Fax :

Après m'être parfaitement renseigné et après avoir pris connaissance de toutes les pièces du marché d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de conduite des installations thermiques, climatisation, traitement d’eau des balnéothérapies, électricité, postes de livraison et TGBT, groupes électrogènes et équipements annexes des Hôpitaux de Saint-Maurice, et de l'ensemble des documents cités au CCAP

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les fournitures et prestations, objet du marché, dans les conditions définies dans le CCAP, le CCTP et le présent Acte d'Engagement.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de CENT QUATRE VINGT (180) jours à compter de la date limite de réception des offres.

# – PRISE D’EFFET ET DUREE DU CONTRAT

La prise d’effet du présent marché est fixée à la date de notification et au plus tôt le 31 octobre 2025.

Les prestations de prise en charge à réaliser avant la prise d’effet du marché est fixée au 1er septembre 2025 ou à la date de notification si celle-ci est postérieure à cette date.

Le marché est conclu pour une durée de 4 (quatre) ans et 2 (deux) mois, du 31 octobre 2025 au 31 décembre 2029.

# – MONTANT DU MARCHE – PRIX

Les modalités d'établissement des prix sont définis au CCAP.

Les prix sont fixés dans les annexes détaillées du présent Acte d'Engagement :

* Annexe 1 : Cadre de réponse financier – Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
* Annexe 2 : Cadre de réponse financier – Bordereau de Prix Unitaire

## IV - 1. Unité monétaire :

Le marché est conclu en euros

## IV - 2. Montant du marché :

Le candidat s'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les fournitures et prestations objet du marché, dans les conditions définies dans le CCAP, le CCTP et le présent Acte d'Engagement et ses annexes, moyennant les prix suivants :

Soit un montant total P2 + P3 sur la durée du marché :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | P2 | P3 | P2 + P3 |
| en Euros H.T |  |  |  |
| en Euros T.T.C |  |  |  |

Montant P2+P3 sur la durée du contrat en Euros Toutes Taxes Comprises en toutes lettres :

Consommations théoriques proposées :

Le candidat s'engage sur des consommations théoriques nécessaires au chauffage des installations des deux sites principaux (NB) sur la durée du marché afin de permettre le calcul de d'intéressement, ces consommations théoriques peuvent être évolutives sur la durée du marché:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NB | Fin 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
| NB (HNSM) |  |  |  |  |  |
| NB (Esquirol) |  |  |  |  |  |
| NB tot |  |  |  |  |  |

Prix de la chaleur fournie :

Le candidat s'engage sur le montant unitaire des MWh produits (k, en € / MWh mesurés aux compteurs d'énergie en chaufferie)

|  |  |
| --- | --- |
|  | k |
| en € H.T./ MWh |  |
| en € T.T.C./ MWh |  |

Montant unitaire des MWh produits en Euros Toutes Taxes Comprises en toutes lettres

# – DELAI ET VALIDITE DES PRIX

Le délai de validité de l'offre est de **180** jours à compter de la date limite de remise des offres. Passé le délai de 1**80 jours**, le candidat est libre de ses engagements.

# – VARIATION DES PRIX

Les modalités et de variation des prix sont définis au CCAP.

# – SOUS-TRAITANCE

Dans le cas où le candidat envisage de sous-traiter une partie des prestations objets du présent contrat, il fournit en annexe du présent Acte d'Engagement une demande d'acceptation du sous- traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Si, postérieurement à la notification du marché, le candidat envisage la sous-traitance de certaines prestations, il s'engage à effectuer la demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, et à respecter les dispositions prévues par la Ioi 75-1334 du 31/12/1975 modifiée relative à la sous-traitance.

# – PAIEMENTS

Les Hôpitaux Paris Est Val de Marne se libéreront des sommes dues au titre du présent marché selon les dispositions prévues au CCAP.

# – DATE D’ETABLISSEMENT DES PRIX

Les prix indiqués au présent Acte d'Engagement sont établis aux conditions économiques au moment de la remise des offres.

Fait en un seul original

à le …./…./20….

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature du représentant du Titulaire

contractant et cachet du Titulaire

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement

A Saint-Maurice, le …./…./20…..

Signature du représentant du Maître d’Ouvrage

cachet du Maître d’Ouvrage